

CTL 20 novembre 2012

Cette fois un ordre du jour moins copieux à ce Comité Technique Local (CTL). Début des travaux 9h15, la séance est levée à 12h45.

Suppression du CFP de Josselin -

Ce dossier présenté au CT du 11 octobre 2012, ayant suscité le vote négatif unanime de la parité syndicale, est réglementairement remis à l'ordre du jour.

Quelques précisions toutefois nous ont été données, notamment sur les volets R H et logistique. La direction escompte sur une signature du décret de suppression de Josselin courant décembre afin que cette suppression soit effective au 1^{er} janvier 2013.

Cependant, afin d'anticiper, certaines décisions sont d'ors et déjà arrêtées :

- ❖ Tenue d'une CAP de mutations après parution du décret
- ❖ Pré liquidation de la prime de restructuration pour un agent
- ❖ Positionnement d'un agent EMR en décembre pour aider aux opérations de transfert
- ❖ Préparation des opérations de déménagement. Cette tâche sera accomplie par les agents de service de la DDFIP aidés éventuellement de main d'œuvre à la tâche si le besoin s'en ressent.
- ❖ Un projet d'aménagement par plateau sur le site de Ploërmel sera soumis prochainement aux agents concernés.

Par ailleurs, l'article de presse à l'initiative des élus, paru au lendemain du Comité Technique d'octobre, a soulevé quelques commentaires. La Direction comprend tout à fait que cet article ait pu choquer mais ne souhaite pas polémiquer avec les élus et privilégie la posture d'apaisement.

Après avoir précisé les économies budgétaires envisagées dans cette opération : 14 000€ de loyer annuel, les frais de fonctionnement et l'optimisation des ressources humaines, nous sommes passés au vote.

La parité syndicale s'est prononcée unanimement CONTRE.

Bilan de la campagne IR 2012-

Notre direction souligne une baisse non négligeable de notre activité, tant en terme de réception physique que d'accueil téléphonique, due pour partie aux 5 jours fériés supplémentaires.

Quelques chiffres :

« Campagne traditionnelle » du 2 au 31 mai 2012

- ❖ Dans les SIP – accueil généraliste baisse de 36,34% - accueil spécialisé baisse de 18,28%
- ❖ Dans les Trésoreries, on note une augmentation de l'ordre de 16,90% de personnes reçues

« Campagne des internautes » du 1^{er} au 21 juin 2012

- ❖ Globalement une baisse de l'accueil de l'ordre de 20%

Accueil téléphonique

- ❖ Les pôles téléphoniques ont fonctionné du 21 au 31 mai 2012 sur Lorient et Vannes, une diminution globale de 35,47% des appels téléphoniques est constatée.

« Le dispositif SCoup »

- ❖ Les courriels sont en très nette augmentation de 65,81%
- ❖ Les Balfs des SIP évoluent également : + 7,85%

Notre direction conclue sur cette campagne IR 2012 comme ayant été sereine, tant du point de vue des agents que des usagers, tout en relevant les difficultés générées par le décalage des dates limites pour les internautes.

« La campagne de relance »

Deux stratégies mises en place de façon collégiale :

- ❖ Les secteurs dits « urbains » + les SIP/CDIF – relance annuelle pour les non imposables
- ❖ Les autres secteurs – relance biennale

La campagne « Avis »

Cette campagne se déroule dans un contexte législatif particulier, le gel du barème de l'impôt n'est pas sans conséquence sur le volume des avis d'imposition, tout impôt confondu, d'ou une affluence non négligeable aux guichets de la DDFIP. Bon nombre de contribuables sollicitent les services pour comprendre les subtilités de la Loi de Finances et aménager le paiement de ces nouvelles contributions.

Compte tenu de ces résultats évoqués par notre direction, l'argumentation d'une partie des suppressions d'effectif de 2013 est toute trouvée.....

Bilan « CHORUS trajectoire comptable »

A la demande de **FO DGFIP 56**, la direction consent à faire un point sur « CHORUS trajectoire comptable » : la référence de ce bilan, la CIAC, Clôture Infra-annuelle au 31 juillet 2012 tout en soulignant que le périmètre de contrôle du 56 est plus important que certains départements du fait des assignations comptables de certains ministères.

Dans des délais contraints, la CIAC s'est globalement bien déroulée, le calendrier a été respecté, la documentation fournie à cet effet a été appréciée. Les contrôles exercés dans ce cadre n'ont pas décelé de nouvelles anomalies et ont permis de conforter la pérennité de contrôles intermédiaires. Les erreurs qui perdurent, dues à la complexité de l'outil, font ou feront l'objet de corrections au niveau national. Toutefois, certaines anomalies doivent être corrigées au niveau local selon les modes opératoires élaborés au fil de l'eau. Le niveau d'apurement des CIP – Comptes d'Imputations Provisoires – et des transferts entre comptables supérieurs ne démontre pas de dégradation majeure.

Certes, un certain nombre de comptes dits « non pointés » demeurent sans contrôle soit par manque de mode opératoire soit par méconnaissance de l'impact CHORUS sur les méthodes de contrôles.

La pré-clôture au 30 novembre s'oriente sur la confortation du BO – Bilan d'Ouverture- et plus particulièrement sur les opérations sensibles. La documentation utile à l'élaboration du compte de gestion 2012 est en cours de finalisation et devra être disponible courant décembre.

Par ailleurs, le constat de la complexité de ce nouvel outil est réel surtout au niveau du module PSCD, l'apprentissage s'avère plus délicat tant en exploitation qu'en appropriation des diverses requêtes.

A la demande de formations de perfectionnement formulée par les agents, la centrale a mis à disposition des modules actualisés, à charge pour les agents de les consulter. Le sentiment de « perte de repère » souligné par les opérateurs est légitime mais temporaire.

La direction souligne l'implication de toutes les équipes dans ce chantier important pour l'avenir de la DGFIP.

En tout état de cause la Cour des Comptes se prononcera et alors seulement, nous pourrons établir un bilan.

Concernant la bascule de la comptabilité de DDR3 vers MEDOC pour les postes comptables, dans un premier temps, seul le PRS est concerné et ce pour avril 2013. Les SIP suivront, le calendrier n'est pas encore défini. Pour les autres postes comptables la décision n'est pas arrêtée.

A cet effet, des modules de formation sont en cours d'élaboration, cette formation devrait se dérouler sur 5 Jours.

Bilans et plan d'action du CHSCT 2012

Concernant le Comité d'Hygiène et Sécurité un bilan succinct nous a été présenté.

Sur un budget 2012 de 135 470, la répartition des opérations est la suivante :

- ❖ 32% concernent des actions de prévention des dangers liés à la structure du bâtiment et à l'environnement physique du travail
- ❖ 8% relèvent de l'insertion des personnes handicapées
- ❖ 60% sont des actions de formation (protection incendie – gestes et postures – premiers secours – sophrologie etc...)

A noter que de nouvelles dépenses ont été engagées par la direction en novembre, acquisition d'un stock d'écrans de 22'' pour accompagner le déploiement du PES V2 ainsi qu'une banque d'accueil pour les nouveaux locaux de Locminé.

A l'avenir, le CHSCT, compétent désormais dans le domaine des conditions de travail ainsi que dans la protection de la santé physique et mentale des agents devra revoir ses orientations en matière de consommation des crédits qui lui sont alloués.

Modification des horaires d'ouverture des CFP d'ELVEN et BAUD

Cette demande du CFP d'ELVEN est présentée pour la 2^{ème} fois au Comité Technique.

FO DGFIP 56, en général, suit la volonté des agents, que le manque d'effectif conduit à ces demandes afin d'assurer leur sécurité sur leur lieu de travail.

Toutefois, ces demandes, justifiées certes, deviennent récurrentes. L'offre de service public s'en trouve affaiblie. C'est pourquoi comme les autres organisations syndicales, nous avons voté contre.

Concernant le CFP de BAUD, la demande consiste dans la permutation de la ½ journée de fermeture au public du lundi après-midi vers le mercredi après-midi.

La ½ journée de fermeture ayant antérieurement fait l'objet d'un vote en CT, **FO DGFIP 56** s'est abstenu.

Ponts naturels 2013

Sur 2013, deux dates sont possibles :

- ❖ Ascension 10 mai
- ❖ Assomption 16 août

Du sondage effectué par la direction, il en ressort que 889 agents sont POUR, 9 CONTRE et 11 ne se prononcent pas.

FO DGFIP 56 a voté POUR ces ponts naturels.

Vos représentants FO DGFIP 56
Arlette LE GALLO
Pierrick LOTTI

Grève du 27 novembre 2012 : un agent sur 4 en grève à la DGFIP

Suite à l'appel intersyndical à la grève du 27 novembre, les résultats nationaux font état d'un taux de 23,72%.

Concernant la DDFIP 56, 30,61% des agents ont participé à cette action de grève, la répartition par catégorie étant la suivante :

- Catégorie A+ : 8,11 %;
- Catégorie A : 15,27 %;
- Catégorie B : 35,01 %;

Comité Technique de Réseau du 27 novembre 2012 : le Directeur Général en plein psychodrame

Le Comité Technique de Réseau de la DGFIP était convoqué à 9 h 30 hier, 27 novembre 2012, sur un ordre du jour concernant principalement l'emploi et le budget 2013.

Preuve de son grand respect pour les représentants des personnels, le Directeur Général est arrivé avec ¼ d'heure de retard pour présider cette instance et ouvrir la séance en constatant que le quorum était atteint.

Conformément aux décisions prises en intersyndicale, une déclaration liminaire commune à l'ensemble des organisations syndicales a été lue (document mis en ligne sur le site national).

La conclusion de ce texte commun précisait : *« C'est pourquoi, nous vous demandons de faire procéder au vote sur chacun des points de l'ordre du jour. Vous ne serez pas surpris de nous voir voter unanimement contre vos propositions. »*

Après quoi, nous quitterons la séance pour rejoindre les agents en grève ce 27 novembre à l'appel de toutes les organisations syndicales de la DGFIP.

Nous vous demandons d'enregistrer notre vote unanime « contre » sur tous les points de l'ordre du jour de ce CTR et d'annexer la présente déclaration unitaire au procès-verbal du CTR ».

Les représentants du personnel ont alors été témoin d'un véritable psychodrame.

Déclarant que cette pratique n'était pas sa conception du dialogue social, le Directeur Général s'est tout d'abord inscrit en faux contre les arguments développés par les organisations syndicales dans la déclaration commune et a demandé à ce que ses propos soient portés au procès-verbal.

Ensuite, il a voulu faire du juridisme en arguant que le vote contre n'était pas valide dès lors où il n'y avait pas eu discussion. Il a alors fait donner lecture du règlement intérieur du CT (rappelons que ce texte n'a pas recueilli l'avis favorable des OS lors de son adoption en 3^{ème} lecture) pour appuyer ses propos.

Voyant que cette mesure coercitive n'inspirait aucune crainte, il a tiré ses dernières munitions : *« Personnellement je ne pourrai être présent pour présider un autre CTR (sous entendu : car j'ai autre chose à faire que de perdre mon temps avec vous) ».*

Excuse permanente d'un Directeur Général qui, le 25 septembre dernier, avait déjà quitté le CTR avant même que les représentants du personnel puissent lui répondre sur la démarche stratégique car il devait en urgence partir visiter un département pour contourner les organisations syndicales.

La séance a donc été levée sur ces propos : *« Je sais que votre temps est précieux. Le mien aussi ».*

Les délégations syndicales ont donc quitté le ministère pour rejoindre le demi-millier de manifestants réunis sur la Place du Bataillon du Pacifique.

Le CTR est convoqué à nouveau le 4 décembre prochain et le Directeur Général devrait beaucoup nous manquer. Sauf s'il a pu dégager un peu de son temps précieux.